



Post Play Express

Vol.5, No.9, Mai 2014

QUELQUES CONSEILS DE DERNIÈRE SECONDE

Soumis par Bill Carr, Superviseur de l'Alberta

Il y a quelques semaines, les championnats provinciaux masculins 4A se sont tenus sur trois sites dans le Sud de l'Alberta : Magrath, Raymond et Lethbridge. Ce tournoi à 16 équipes met en lice les meilleures équipes de la province d'Alberta, en provenance surtout des écoles à plus grande population, mais aussi de plus petites écoles qui compétitionnent régulièrement à ce niveau. J'ai eu la chance d'être l'un des observateurs à cet événement et, au cours des trois jours de compétition, j'ai été témoin d'un nombre de jeux de dernière seconde plus grand que je peux me souvenir d'avoir vus en une seule fin de semaine de basketball de niveau secondaire. Et sachant que notre éditeur du Post Play Express voulait un article de ma part pour le mois de mai, j'ai pensé que ce serait un sujet approprié.

Comme nous le savons tous, plusieurs choses peuvent survenir lorsque s'écoulent les dernières secondes sur le chronomètre de jeu ou des 24 secondes. Des tirs peuvent être tentés soit de la zone des trois points ou des deux points, une violation de marcher peut se produire lorsque le tireur se tourne face au panier (point d'insistance de CB/CABO), une faute peut être commise contre le tireur, le tir peut être touché ou tapé soit par un attaquant ou un défenseur, une violation pour empêcher illégalement le ballon d'atteindre le panier ou d'intervention illégale peut survenir, un signal sonore peut retentir (correctement ou incorrectement) pour indiquer la fin d'un espace de temps, le ballon peut ou non toucher l'anneau et des tirs de deuxième chance peuvent être tentés. Au-delà de traiter chacun de ces événements correctement et sans incident, le travail des officiels est relativement simple.

Dès le départ, j'aimerais formuler quelques mises en garde :

1. Des particularités locales telles la position des chronomètres des 24 secondes et qui peut le mieux les voir peuvent s'avérer des variables qui annulent les recommandations qui suivent.

2. De même, la position sur le terrain d'où les signaux sonores peuvent le mieux être entendus constitue une variable importante.
3. Par conséquent, l'importance d'une bonne rencontre d'avant-partie ne doit pas être prise à la légère et les procédures qu'une équipe d'officiels décident de suivre dans leur match peuvent différer des recommandations ci-après.
4. Je recommande fortement que, dans chaque rencontre d'avant-partie, on parle des responsabilités de chaque officiel dans les situations de dernière seconde.

De par leur nature, les situations de dernière seconde impliquent un tireur. Le tireur est la responsabilité principale d'un officiel sur le terrain, que le match soit arbitré par une équipe de deux ou trois officiels. Oui, il y a des zones de double responsabilité sur le terrain; relisez le point 3 ci-dessus à propos de l'importance d'une bonne rencontre d'avant-partie. Le but de cet article n'est pas de déterminer si un tir provient de la zone primaire de l'un ou l'autre officiel.

L'officiel qui a la responsabilité primaire du tireur doit remplir les devoirs suivants :

1. Déterminer s'il s'agit d'un tir de 2 ou 3 points et, le cas échéant, faire le signal d'une tentative de 3 points
2. Déterminer si une violation de marcher se produit
3. Siffler les fautes commises par un défenseur ou le tireur durant l'action de tirer (souvenez-vous que le tireur garde son statut jusqu'à ce que ses deux pieds retombent au sol)
4. Déterminer si le tir a été relâché avant le signal sonore de fin de période ou des 24 secondes
5. Observer les fautes possibles par l'un ou l'autre joueur une fois que le tireur est retombé au sol à deux pieds, indépendamment du fait que le signal sonore de fin de période ou des 24 secondes ait retenti.

Essentiellement, l'officiel qui a le lanceur comme responsabilité primaire s'occupe de ce qui se passe autour du lanceur jusqu'à la relâche du ballon.

Dans une équipe de deux officiels, le SOUTIEN est responsable de la trajectoire du ballon.

Ainsi, après la relâche du ballon, le SOUTIEN doit :

1. Détecter si le ballon est touché par un attaquant ou un défenseur une fois le ballon en l'air et, plus particulièrement, à quel moment de tels contacts surviennent en fonction du signal de fin de période ou des 24 secondes
2. Détecter les infractions d'empêcher le ballon d'atteindre le panier ou d'intervention illégale
3. Décider si un tir raté a ou non touché l'anneau
4. Déterminer si l'appareil des 24 secondes ou le chronomètre de jeu ont fonctionné correctement.

Je crois important de souligner que, dans une rencontre arbitrée par deux officiels, le SOUTIEN a souvent la responsabilité du lanceur et de la trajectoire du ballon. Par conséquent, dans les situations de dernières secondes, la gestion efficace des décisions, souvent critiques en regard de l'issue de la rencontre, repose sur le fait d'être bien préparé et d'anticiper ce qui pourrait se produire.

Également, dans une équipe de trois officiels, l'un des trois officiels est responsable en priorité du lanceur. Cet officiel, indépendamment de sa position sur le terrain comme Meneur, Centre ou Soutien, ou du côté de la table ou du côté opposé, a les mêmes responsabilités que celles d'une équipe à deux officiels.

Mais, dans une équipe de trois officiels, qui est responsable de la trajectoire du ballon?

C'est ici que l'expression « Côté du ballon » prend toute son importance, car les tirs de dernière seconde proviennent du côté du ballon. J'affectionne l'expression Côté du ballon, car elle a un sens très précis. Cependant, comme le mot « Opposé » réfère au côté opposé à la table, j'introduis le mot « Autre » pour les fins de cet article. J'espère sincèrement que la police de FIBA et de l'ACAB pardonneront ce que j'estime être une indiscretion mineure.

Lorsque le tir provient de la zone primaire du Meneur, l'officiel de l'Autre côté, le Centre, est responsable de la trajectoire du ballon. Lorsque le tir provient de la zone primaire du Centre, l'officiel de l'Autre côté le plus près du centre du terrain, donc le Soutien, est responsable de la trajectoire du ballon. Lorsque le tir provient de la zone primaire du Soutien, l'officiel de l'Autre côté, le Centre, est responsable de la trajectoire du ballon.

Dans tous les cas, l'officiel de l'Autre côté, loin du ballon, est principalement responsable de la trajectoire du ballon et donc des responsabilités décrites pour le Soutien dans une équipe de deux officiels.

Un dernier point : l'expression responsabilité primaire ne signifie pas responsabilité exclusive. Il arrive souvent qu'une autre paire d'yeux sur un jeu aboutit à un meilleur résultat, comme tous le souhaitent.

J'espère que ces quelques conseils à propos des jeux de dernières secondes seront utiles. L'application de ces consignes peuvent même réduire le risque d'une décision de dernière seconde équivalente à un « Blarge », lorsqu'un des officiels annule un panier alors qu'un partenaire accorde un panier de trois points. Non, ça ne pourrait pas se produire!

J'ai joint un lien vers deux jeux de dernières secondes qui se sont produits dans l'une des rencontres de quart de finale des récents Championnats scolaires provinciaux 4A en Alberta. J'espère que le site sera toujours accessible lorsque paraîtra cet article. Les tirs surviennent à moins de 5 secondes d'intervalle en prolongation. Non, ça ne pourrait pas arriver non plus!

<http://globalnews.ca/video/1224140/high-school-basketball-2>>

VOUS PAYEZ? PROFITEZ-EN DONC!

Soumis par Martha Bradbury, Interprète du Manitoba

Au moment d'écrire cet article, nous achevons notre année fiscale et de la fin de ma première année comme interprète du Manitoba. La principale difficulté de produire cet article a été de choisir un sujet qui soit intéressant, instructif, provocateur d'idées et, avec un peu de chance, utile pour les membres d'un océan à l'autre. J'ai décidé que la meilleure solution serait d'écrire sur un sujet tiré de mon expérience personnelle auquel on ne songe pas souvent ou qu'on considère comme un fardeau financier plutôt qu'un véritable avantage.

Chaque officiel, quelle que soit sa province de résidence, possède une assurance. Selon Adam Wedlake, directeur général de Basketball Manitoba : « *Tous les organismes sportifs provinciaux offrent un forfait semblable à ce que nous faisons et à un prix sensiblement le même. Les frais d'adhésion pour chaque officiel que Basketball Manitoba demande à MABO sont de 30\$ plus taxes (31,50\$) par année. De ce montant, à peu près la moitié représente la prime*

payée à l'assureur... ». Cela signifie que, pour un maigre 15\$ annuellement, nous sommes couverts pour plusieurs éléments dont nous ne voyons pas toujours l'importance jusqu'à ce que nous ayons à y faire appel. Au cours de mes quelque sept années au sein de l'exécutif de MABO, j'ai souvent entendu des membres se demander pourquoi payer pour une chose sans valeur, comme une assurance. Dans notre province, l'assurance est obligatoire et est automatiquement ajoutée aux frais d'adhésion. Ce n'est pas seulement pour protéger l'officiel, mais pour la protection de l'ensemble de MABO et, en fait, de tous les officiels du Canada.

Voici comment je rattache le sujet des assurances à mon expérience personnelle. Vers la fin de novembre 2012, alors que je jouais dans la ligue senior féminine de Winnipeg, j'ai eu la malencontreuse expérience de me déchirer le ligament croisé antérieur, pour la seconde fois. Ultimement, j'ai dû subir une deuxième chirurgie reconstructive. Dû au fait qu'il s'agissait d'une deuxième reconstruction, les options de collecte de tissu pour une greffe étaient limitées et ont provoqué, après la reconstruction, une blessure secondaire à mon quadriceps.

Suite à la première blessure, je savais que, du fait que je participais à une ligue membre de Basketball Manitoba, j'avais accès à l'assurance à laquelle tous les officiels de MABO ont droit et pour laquelle ils paient annuellement. J'ai immédiatement soumis une réclamation en passant par Basketball Manitoba. La clé dans de tels cas est de soumettre une réclamation dans les 60 jours suivant l'accident. La couverture est maintenue jusqu'à un an à partir de la date de la blessure de sorte que plus tôt la réclamation est faite, plus tôt le traitement peut commencer et plus longtemps l'assurance peut servir. Le processus exige de remplir une formule simple d'une page qui donne les détails de la blessure (pas une blessure de longue date, mais un événement unique qui a provoqué une blessure). Il faut les signatures de l'officiel, du répartiteur et du directeur général de l'organisme sportif provincial concerné. L'assurance constitue un plan de deuxième instance, une fois que tout plan personnel existant a été épuisé. Cependant, il faut garder à l'esprit que plusieurs plans individuels ne couvrent pas les thérapies sportives qui sont généralement les plus efficaces, car, après tout, nous sommes des athlètes. Les plans disponibles auprès des fédérations sportives provinciales couvrent habituellement les thérapies sportives. Ainsi, si le médecin prescrit une thérapie sportive, il n'est pas nécessaire de faire appel à une assurance personnelle avant que cette assurance secondaire prenne effet..

Personnellement, j'ai bénéficié financièrement d'une somme avoisinant les 12 000 \$ en remboursement de la part de la compagnie d'assurance secondaire au cours de ma réadaptation. Les bienfaits physiques de ma réadaptation sont presque incommensurables. J'ai personnellement choisi de faire une réadaptation anticipée (afin de me renforcer avant la chirurgie et récupérer plus rapidement par la suite). L'assurance secondaire de Basketball Manitoba a remboursé la totalité de mes traitements : 2 à 3 heures par jour, 5 jours par semaine, de novembre 2012 à novembre 2013. Le résultat pour moi a été que j'ai eu la décharge finale du médecin et étais complètement rétablie six mois après ma chirurgie de sorte que je n'ai rien manqué de la saison de basketball 2013-2014. Je ne me serais jamais retrouvée à ce point en l'absence d'un plan aussi complet pour payer les frais de la réadaptation intensive dont j'avais besoin. Le maigre 500\$ prévu à mon plan personnel aurait ralenti considérablement ma récupération ou je me serais retrouvée dans un gouffre financier si j'avais dû payer moi-même tous les traitements. Alors, en ce qui me concerne, il est certain que l'assurance pour laquelle nous payons ne doit jamais être optionnelle et offre une réelle valeur. Cette assurance mur-à-mur de couvrir pas que les blessures personnelles, mais beaucoup plus. En particulier, l'assurance responsabilité est très importante pour nous. Dans le monde actuel, il semble que les gens soient plus pressés à tenter des poursuites qui pourraient leur rapporter. Aucun de nous ne gagne assez

d'argent grâce à notre passe-temps en arbitrage pour payer n'importe quel règlement qui nous serait imposé si nous étions reconnus responsables d'une blessure à un joueur. Cela n'arrive pas souvent. De dire Adam Wedlake : « *Il y a eu trois cas graves qui ont dépassé les 100 000 \$ depuis que je suis avec Basketball Manitoba (23 ans).* »

Pour moi, c'est rassurant de savoir que nous avons tous accès à ce genre de protection, si cela s'avérait nécessaire. Voici ce qu'offre la police d'assurance aux officiels de MABO :

- Assurance responsabilité – 5M \$
- Plan dentaire – 10K \$
- Accident (incluant thérapie sportive et physiothérapie) – 25K \$ – jusqu'à 52 semaines suivant la date de la blessure
- Incapacité – 50K \$
- Décès accidentel – 25K \$
- Fractures – 500 \$
- Réadaptation occupationnelle – 5K \$
- Frais d'inscription (si restriction) – 5K \$
- Transport d'urgence – 100 \$
- Lunettes – 200 \$

Je vous conseille vivement de vous informer à propos de la couverture d'assurance dont vous bénéficiez dans votre province. Après tout, vous en payez les primes. Assurez-vous de connaître les détails de la couverture de façon à ne pas seulement payer sans en tirer les avantages au besoin. Au Manitoba, environ 3% de nos membres soumettent une réclamation pour blessure annuellement. Selon les conversations que j'ai eues avec plusieurs membres, le taux de blessures est beaucoup plus élevé. Ces officiels se réadaptent par eux-mêmes ou paient de leur poche alors qu'ils paient pour un plan doté d'une couverture substantielle. J'ai cessé de compter le nombre d'officiels à qui je parle de l'assurance et qui n'en sont pas conscients, malgré qu'on en parle à chacun de nos stages pré-saison.

En bref, voici quelques points à retenir :

1. Prenez connaissance du plan d'assurance de votre association locale.
2. Prenez connaissance des bénéfices qu'il contient.
3. Communiquez avec n'importe quel membre de votre exécutif provincial si vous avez des questions.
4. Soumettez une réclamation dans les 60 jours après la blessure initiale, même si vous n'êtes pas certain d'avoir besoin de traitements.
5. Épuisez votre plan personnel avant de réclamer auprès du fournisseur de l'assurance secondaire.
6. Soumettez les reçus de façon ponctuelle.

J'espère sincèrement qu'aucun officiel n'ait jamais besoin de l'assurance que nous payons tous, mais il est réconfortant de savoir qu'elle est là en cas de besoin.

Passez une bonne « saison morte »!

DU PUPITRE DU RESPONSABLE NATIONAL DE LA FORMATION

Soumis par Jim Cervo

La nomination des assignateurs/évaluateurs aux tournois nationaux et la gestion du Comité des évaluateurs nationaux me tiennent passablement occupé. Les tournois nationaux printaniers se sont déroulés récemment et tous les officiels devraient avoir reçu leur rapport d'évaluation. À la conclusion de chaque tournoi, L'A/É responsable me fait parvenir un rapport sur le tournoi et les évaluations de chaque officiel. J'achemine ces rapports à l'exécutif de l'ACAB et aux superviseurs provinciaux. Une liste des A/És nommés pour les tournois 2014 apparaît à la fin de cet article.

Cette année, j'ai eu l'occasion de participer comme A/É au championnat féminin de l'ACSC en compagnie de Jim Walsh et de Mario Lessard. Ce fut un privilège pour moi de travailler avec des messieurs qui sont d'excellents évaluateurs et représentent leur province et l'ACAB avec dignité et professionnalisme. À mon avis, la présence de trois évaluateurs à ce tournoi a été très avantageuse. Nous avons conclu que tous les trois livraient un message constant aux officiels. J'ai pensé parler de cette expérience qui reflète ce qui se passe à la plupart des autres tournois nationaux.

Ce fut très agréable de travailler avec les membres du Comité organisateur du Collège Champlain. Un merci particulier aussi aux représentants de l'organisation nationale et surtout à Sandra Murray-MacDonell. Ils ont tout fait pour nous inclure dans tous les aspects du tournoi et nous traiter en partenaires.

Les officiels nommés à ce tournoi ont accompli un travail remarquable. Les rencontres ont été excitantes et généralement bien jouées. Ce que j'ai le plus apprécié fut de voir tout le monde, des assignateurs aux officiels, utiliser correctement les mécaniques et les signaux de FIBA, à quelques exceptions près dont je voudrais parler, et arbitrer de la même façon.

1. **Contact –** On enseigne aux officiels « d'avoir un sifflet patient » et d'éviter d'appeler des fautes « plus un ». Le livre de règles de FIBA décrit les joueurs contre qui une faute est commise dans l'action de tirer. C'est une règle. Enseigner aux officiels de patienter et de juger le jeu dans son ensemble devrait produire de meilleurs résultats. Évidemment, un contact mineur sans conséquence devrait être ignoré.
2. **Contact sur le dribbleur –** Dès que la vitesse, le rythme, l'équilibre ou la trajectoire d'un joueur qui dribble sont affectés, une faute doit être sifflée. Le contact sur le dribbleur, surtout en zone arrière, constitue un problème qui s'amplifie.
3. **Entre-deux -** Les officiels devraient permettre « une bonne traction » lorsque le ballon est tenu par deux adversaires. Si le ballon est toujours tenu, il faut siffler afin d'éviter que le jeu devienne rude.
4. **Lancers francs –** Paul Deshaies a envoyé un courriel aux interprètes provinciaux au début de la saison à propos du long délai mis par les joueurs à prendre position le long du couloir durant les lancers francs. Le

ballon doit être remis promptement en jeu et une violation doit être sifflée si des joueurs se présentent en retard pour prendre position.

5. Position de meneur – Les officiels se placent trop à l'extérieur dans la mécanique à trois arbitres. Le positionnement du Meneur de la mécanique FIBA doit être respecté.
6. Position de Soutien – Les officiels se placent trop loin dans la position de Soutien dans la mécanique à trois officiels. Le positionnement du Soutien de la mécanique FIBA doit être respecté.
7. Temps morts/Remplacement – Les officiels ne regardent pas à la table avant de remettre le ballon en jeu et des remplaçants sont privés d'entrer au jeu. À d'autres moments, les officiels attendent trop longtemps pour que les remplaçants se rapportent, ce qui cause des délais indus.

Les A/É's pour les tournois nationaux en 2014

SIC Masculin

Markku Peuhkurinen - Ontario
Roger Caulfield – Nouvelle-Écosse
Bruce Covert – Ontario

SIC Féminin

Mike Thomson – Colombie-Britannique
Rick Degagne – Manitoba
Nancy Éthier – Québec

CCA Men

Mike Homsy – Québec
Jake Steinbrenner – Alberta
Rob Anderson – Île-du-Prince-Édouard

CCAA Women

Jim Cervo – Colombie-Britannique
Jim Walsh – Terre-Neuve/Labrador
Mario Lessard – Québec

U17 Men

John Weiland – Alberta
Morgan Munroe – Alberta
Tom Christie – Ontario

U17 Women

Reg Jewkes – Nouvelle-Écosse
Karen Lasuik – Alberta
Rob Ferguson – Ontario

U15 Men

Bill Denney – Colombie-Britannique
Jamey Jennings – Terre-Neuve/Labrador

U15 Women

Seward Nielsen – Nouveau-Brunswick
Cam Moskal - Manitoba